

Les différents degrés de la Taqwâ

L'Imâm Boukhâri r.a., en introduction du chapitre portant sur le « **Imân** » (la foi) dans son « Djâmious Sahîh » (Recueil de Hadiths Authentiques) cite les propos suivants de Ibnou Oumar (radhia Allâhou anhou):

« **Le serviteur n'atteint pas la plénitude de la Taqwâ tant qu'il ne délaisse pas les choses douteuses.** »

L'Imâm Boukhâri r.a. s'appuie sur ces paroles de Ibnou Oumar (radhia Allâhou anhou) pour prouver notamment qu'il existe plusieurs niveaux de « **Taqwâ** ». Ces différents degrés ont été détaillés comme suit par des savants musulmans :

1. Le premier degré de la « **Taqwa** » consiste à se protéger de l'incroyance et du polythéisme (« **Koufr** » et « **Chirk** »).
1. Le second degré consiste à se protéger des innovations religieuses (« **Bid'a** »).
2. Le troisième consiste à se protéger des péchés majeurs (« **Kabâïr** »).
3. Le quatrième consiste à se protéger contre les péchés majeurs et mineurs (« **Kabâïr** » et « **Saghâï** »).
4. Le cinquième consiste à se protéger des choses licites conduisant vers des interdits (« **Moubâhate mouaddiyah ilal Harâm** »).
5. Le sixième consiste à se protéger des choses douteuses (« **Mouchtabihâtes** »). C'est à ce degré de « **Taqwâ** » que Ibnou Oumar (radhia Allâhou anhou) faisait allusion.
6. Le dernier consiste à se détourner de toute autre qu'Allah. Ce degré de « **Taqwâ** » est celui des personnes très proches de Dieu (« **Mouqarrabines** »). Cet état ultime a été désigné dans certains Hadiths par l'expression de « Al Ihsân » (littéralement: l'Excellence). Le Prophète Mouhammad (sallâllâhou alayhi wa sallam) lui même l'a défini comme suit: « L'Ihsân, c'est d'adorer Dieu comme si tu Le vois, si tu ne Le vois pas, Lui certes Il te voit. »

Qu'Allah nous accorde à tous l'opportunité de parvenir à ces différents degrés de la « Taqwâ ». Âmine !

Wa Allâhou A'lam !

Et Dieu est Plus Savant !

(Réf: « Irchâd ous Sâlik » – Page 154/155)

* Le terme « Taqwâ », traduit généralement par « crainte pieuse » ou « crainte révérencielle » en français, est défini ainsi par Ibnou Hadjar r.a.:

« La « Taqwâ » consiste à se protéger contre le « Chirk » (l'association avec Allah) et à faire preuve de constance dans les bonnes actions.» (Réf: « Fath oul Bâri » Volume 1 / Page 48) D'autres savants définissent la « Taqwâ » comme étant le fait de se protéger contre toute chose qui peut porter préjudice à l'être humain dans l'Au-delà.

<https://muslimfr.com/les-differents-degres-de-la-taqwa/>